

Dirigeants d'entreprise

Mieux comprendre son marché, ses clients, ses concurrents par des méthodes simples de marketing sur internet, c'est le bénéfice que vos salariés tireront de nos formations au marketing internet. Ces formations sont gratuites (remboursées par le DIF) et s'effectuent sur le temps libre de vos salariés. Il s'agit donc d'une offre « gagnant-gagnant » pour l'entreprise et pour le collaborateur. Et durant son temps de formation, votre salarié sera rémunéré par vous à 50%. Avec ces formations, vous offrirez à vos équipes une nouvelle vision de leur travail, du marché, et une meilleure compréhension de leurs priorités : de quoi améliorer la motivation de vos salariés. Augmentez l'efficacité de vos équipes en les formant. Nos programmes de formation sont spécialisés dans votre secteur, pour permettre à vos salariés de devenir des experts de votre secteur d'activité. Vous avez bien sûr noté que ces formations sont délivrées à vos collaborateurs sur leur temps libre. Pas de perte de temps, et, « cerise sur le gâteau », ces formations sont entièrement prises en charge par votre organisme collecteur (OPCA), dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) de vos salariés. N'hésitez pas ! Contactez-nous pour discuter de vos besoins en formation, laissez vous convaincre par la pertinence d'Internet pour former efficacement vos équipes et proposez nos formations à vos équipes !